

Cortébert Informations du Conseil municipal

Les Ruaux

Depuis des années, une partie des automobilistes qui utilisent le chemin vicinal des Ruaux roulent à une vitesse excessive lorsque le chemin est sec. Cela produit beaucoup de poussière qui incommode les autres usagers du chemin et les maisons voisines, même de l'autre côté de la voie de chemin de fer. Les immeubles situés près de l'abri de protection civile souffrent aussi particulièrement de la situation. Pour sensibiliser les usagers, il a été décidé d'installer l'info-radar à l'entrée du village près de l'abri PC. La route y est en partie en gravier. Une vitesse maximale de 20 km/h est recommandée à cet endroit entre le bovi-stop et le début de la route asphaltée, à l'image d'une zone de rencontre, à tout le moins lorsque le gravier est sec. Les usagers sont appelés à penser aux voisins en passant à cet endroit. Même au volant de sa voiture, personne n'est seul au monde. Si la situation ne devait pas s'améliorer, une mesure de restriction à la circulation avec contrôles de police à la clé pourrait être envisagée, mais le Conseil municipal ne souhaite pas en arriver là. Merci dès lors aux usagers de ce chemin de se comporter en personnes civilisées.

